

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2007

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

OBLIGATOIRE

Série : ES

Durée de l'épreuve : 4 heures

Coefficient : 7

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

*Ce sujet comporte 6 pages numérotées de 1/6 à 6/6.
Dès que ce sujet est remis, assurez vous qu'il est complet.*

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant un vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

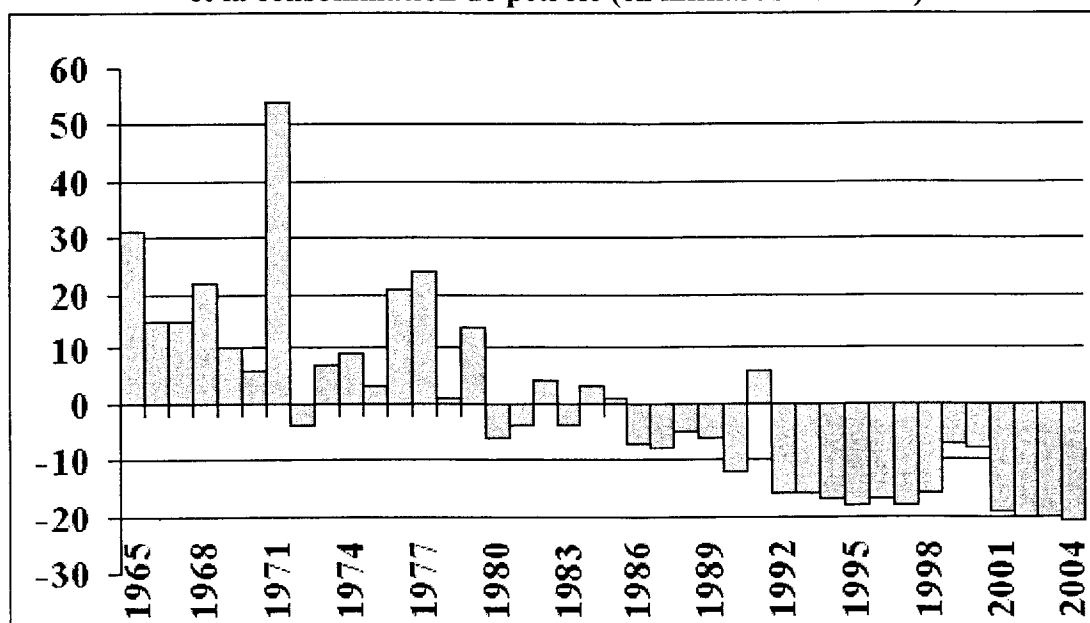
Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Une croissance élevée est-elle compatible avec un développement durable ?

DOCUMENT 1

**Différence annuelle entre les découvertes de réserves de pétrole,
et la consommation de pétrole (en milliards de barils)**



Source : Association for the Study of Peak Oil and Gas
(Association pour l'étude du pic de pétrole et de gaz),
<http://www.wolfatthedoor.org.uk/francais/>
Octobre 2006

DOCUMENT 2

Si le monde disposait seulement d'une offre fixe de ressources naturelles non renouvelables, comment les générations futures pourraient-elles satisfaire leurs besoins ? L'exemple typique est celui du pétrole. Lorsque la quantité disponible sera épuisée, les générations vivant à ce moment-là devront s'en passer et auront un niveau de vie moins élevé.

Malgré le caractère presque évident de ces arguments, des économistes répondent que le progrès technique donne souvent des moyens de dépasser ces limites. Si on compare l'économie d'aujourd'hui à l'économie du passé, on peut observer que la manière d'utiliser les ressources naturelles s'est modifiée, parfois dans le sens d'une amélioration. Les voitures consomment moins, les maisons neuves ont des performances énergétiques supérieures. L'extraction du pétrole est plus efficace. Le développement d'énergies alternatives permet de substituer des ressources renouvelables à des ressources non renouvelables. [...]

Toutes les politiques visant au développement des énergies renouvelables, à encourager les logements « basse énergie », etc. s'inspirent de cette logique, et donnent un « coup de pouce » au progrès technique pour assurer un développement durable.

Guillaume GIRMENS, « Développement durable et principes économiques », *IDEES, la revue des sciences économiques et sociales*, 144, juin 2006.

DOCUMENT 3

Croissance économique entre 1988 et 2007

En % par an	1988-1997	1998-2007
Economies avancées	2,9	2,6
Pays émergents et en développement	4,1	5,8
Chine	9,9	8,9
Inde	5,9	6,5
Monde	3,4	4,1

Source : Fonds Monétaire International, *Perspectives de l'économie mondiale*, 2006.

DOCUMENT 4

Le protocole de Kyoto, ouvert à ratification le 16 mars 1998, est entré en vigueur en février 2005. Il a été ratifié à ce jour par 156 pays, mais ni par les Etats-Unis, ni par l'Australie. [...]

Le protocole de Kyoto repose sur un principe relativement simple : les pays développés et en transition se sont engagés sur un objectif global de réduction de leurs émissions de Gaz à effet de serre de 5,2 % en 2008-2012 par rapport au niveau de 1990. Cet objectif global a ensuite été décliné en objectifs individuels par pays en fonction de leurs projections de croissance des émissions (en forte hausse ou en stabilisation), de leur capacité financière, mais aussi de leur engagement politique sur la question du climat : certains pays ont des objectifs à la baisse (-8 % pour l'Union européenne, -6 % pour le Japon) et d'autres en stabilisation (0 % pour la Russie). Les Etats-Unis, qui avaient décidé de ne pas ratifier le protocole, avaient un objectif de -7 %. Si l'on considère l'ensemble des pays développés, l'objectif de -5,2 % fixé par le protocole représente en réalité une diminution de 20 % par rapport au niveau d'émissions anticipé pour 2010 si aucune mesure de contrôle n'avait été adoptée. Les engagements de réduction sont donc loin d'être négligeables.

Aurélien VIEILLEFOSSE, « Que faire après Kyoto ? Les principaux enjeux », *Revue d'économie financière*, 83, mars 2006.

DOCUMENT 5

Intensité énergétique

En tonnes d'équivalent pétrole / PIB	1973	1979	1986	1998
OCDE – Amérique du Nord	0,40	0,37	0,30	0,27
OCDE – Pacifique	0,14	0,13	0,11	0,12
OCDE – Europe	0,24	0,23	0,20	0,17
France	0,18	0,17	0,16	0,15
Asie	0,25	0,26	0,24	0,26

Note : dans ce document, l'intensité énergétique mesure la quantité d'énergie nécessaire pour produire 1000 dollars de PIB en dollars de 1999.

Ainsi, en 1973, pour produire 1000 dollars de 1999 de PIB, on avait besoin en France d'une énergie équivalente à 0,18 tonne de pétrole, alors qu'en 1998, pour produire la même quantité de PIB, il ne fallait plus que l'équivalent de 0,15 tonne de pétrole.

Source : Joël MAURICE, *Le prix du pétrole*, Rapport du Conseil d'Analyse Economique, La Documentation Française, 2001.

DOCUMENT 6

L'empreinte écologique d'une population est la surface totale de terre productive ou d'espace marin nécessaire pour produire l'ensemble des récoltes, de la viande, des produits marins, du bois et des fibres qu'elle consomme, pour subvenir à ses besoins en énergie et pour offrir l'espace nécessaire à la construction de ces infrastructures. Alors que le consommateur africain ou asiatique moyen disposait de moins d'1,4 hectare par personne en 1999, l'empreinte de l'européen occidental moyen atteignait les 5 hectares et celle du Nord américain moyen était de près de 9,6 hectares. L'empreinte écologique du consommateur moyen était de 2,3 hectares par personne en 1999, soit 20% au-dessus de la capacité biologique de la Terre qui est de 1,90 hectare par personne. En d'autres termes, l'humanité dépasse désormais la capacité de la Terre à subvenir à ses besoins en ressources renouvelables. Nous pouvons temporairement maintenir ce déséquilibre en puisant dans le capital de la terre en forêts, poissons, et sols fertiles. Nous rejetons également nos émissions excessives de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Aucun de ces deux comportements n'est soutenable sur le long terme ; la seule solution durable est de vivre dans les limites des capacités productives biologiques de la planète.

Source : WWF, Résumé du Rapport *Planète vivante*, 2002.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé*
 - *en faisant appel à des connaissances personnelles*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THEME DU PROGRAMME

Intégration et solidarité

I – TRAVAIL PREPARATOIRE (sur 10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum

- 1) **Que signifient les nombres soulignés ? (Document 1) (1 point)**
- 2) **Pourquoi peut-on dire que le système des retraites repose encore aujourd'hui sur une logique de l'assurance ? (Document 1) (2 points)**
- 3) **Comment la sécurité sociale peut-elle contribuer à relever le niveau de vie ? (Document 2) (2 points)**
- 4) **Expliquez la phrase soulignée (Document 2) (2 points)**
- 5) **Montrez que le RMI s'inscrit dans une logique d'assistance (Document 3) (1 point)**
- 6) **Quels sont les effets du RMI sur l'intégration des bénéficiaires ? (Document 3) (2 points) ?**

II – QUESTION DE SYNTHESE (sur 10 points)

Après avoir rappelé le rôle de l'Etat-providence dans la cohésion sociale, vous en montrerez les limites.

(Vous êtes autorisé à privilégier le cas français)

DOCUMENT 1

Évolution des bénéficiaires de certaines prestations sociales (indices base 100 en 1990)

Bénéficiaires	1990	1995	2001	2002	2003
Retraités	100	112	122	124	n.d*
Personnes bénéficiaires du minimum vieillesse	100	76	54	51	n.d
Familles bénéficiaires des prestations familiales	100	99	105	106	106
Personnes bénéficiaires de l'allocation aux adultes handicapés	100	114	136	140	142
Personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion	100	199	222	225	236

*n.d : non déterminé

Source : « France : portrait social 2004-2005 », INSEE 2004.

DOCUMENT 2

La sécurité sociale a un impact profond à tous les niveaux de la société. Elle offre aux travailleurs et à leur famille l'accès aux soins de santé et une protection contre la perte de revenu – que celle-ci soit due à de courtes périodes de chômage, à la maladie ou à la maternité, ou qu'elle soit de plus longue durée pour cause d'invalidité ou d'accident du travail.

La sécurité sociale offre aux personnes âgées la sécurité du revenu pendant leurs années de retraite. Les enfants bénéficient des programmes de sécurité sociale conçus pour aider les familles à faire face aux coûts de l'éducation. Dans le cas des employeurs et des entreprises, la sécurité sociale aide au maintien de relations de travail stables et à la productivité de la main d'œuvre. La sécurité sociale peut en outre contribuer à la cohésion sociale, ainsi qu'à la croissance et au développement général d'un pays en relevant le niveau de vie.

Source : « Données factuelles sur la sécurité sociale », Organisation Internationale du Travail, mai 2006, www.ilo.org/communication

DOCUMENT 3

L'analyse de 34 trajectoires sociales d'allocataires montre que le RMI ne joue pleinement son rôle que pour des personnes bénéficiant déjà de ressources matérielles, d'un réseau relationnel et d'un certain niveau de formation avant leur entrée dans le dispositif. Ainsi, il permet à de jeunes diplômés issus de milieux modestes de se consacrer à la recherche d'un premier emploi en rapport avec leur formation. Il aide également des travailleurs indépendants à se réinsérer sur le marché de l'emploi. Dans le cas d'un déficit de formation ou de relations, le RMI se conjugue aux revenus d'emplois précaires ou du chômage, ou bien joue le rôle d'un soutien permettant de tenir entre deux formes d'emplois temporaires.

Source : Valérie COHEN et Brigitte LARGUÈZE, *Économie et statistique n° 346-347*, INSEE, 2001.

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Proposition de corrigé de la dissertation

Sujet : Une croissance élevée est-elle compatible avec un développement durable ?

Thème : Introduction (Croissance, développement et changement social)
Sources et limites de la croissance économique.

Notions :

Première colonne : croissance, progrès technique

Notions essentielles : PIB, revenu par tête,

Notions complémentaires : développement durable

Indications complémentaires :

• Sources et limites de la croissance économique

Mesurée par l'accroissement d'un indicateur de production globale, la croissance économique résulte de l'augmentation de la population active occupée, mais elle procède surtout d'un mouvement de hausse durable de la productivité moyenne du travail. On étudiera la contribution des facteurs de production à la croissance et les trois grandes manières d'accroître la productivité du travail : la spécialisation (division technique du travail et progrès organisationnels), l'accumulation de capital productif (accroissement de l'intensité capitalistique de la production, c'est-à-dire du stock de capital par tête) et le progrès technique.

On soulignera que ces phénomènes renvoient à la fois à des choix individuels d'entrepreneurs en matière d'investissement ou de R&D, à des décisions publiques, en termes d'infrastructures, de soutien à l'innovation et à la formation et, plus généralement, à un environnement socio-culturel favorable à l'innovation et à l'investissement.

On évoquera les limites de la croissance et notamment les relations entre la croissance et l'utilisation des ressources primaires non renouvelables. Il sera alors possible de discuter des rapports entre la croissance mesurée par des indices quantitatifs et le développement envisagé dans sa dimension sociale et humaine.

Attentes essentielles :

Idées importantes :	<ul style="list-style-type: none"> - <i>A priori</i>, les activités humaines en plein développement sont source de dégradations environnementales. Dès lors un problème intergénérationnel de justice apparaît : ne remet-on pas en cause la capacité des générations futures à pouvoir mener leurs propres activités ? - La prétention des pays en développement d'atteindre le mode de vie occidental semble aggraver le problème. - Notre croissance ne menace pas forcément le bien-être des générations futures, car le progrès technique est susceptible de régler certains problèmes environnementaux. - Par ailleurs, la croissance n'est pas nécessairement source de dégradations environnementales, puisqu'elle peut reposer sur des activités immatérielles, non nécessairement polluantes.
Mécanismes :	<ul style="list-style-type: none"> - Empreinte écologique : montre que les modes de consommation actuels des occidentaux ne sont pas soutenables. - Idée que la destruction actuelle de l'environnement est à la source d'un problème intergénérationnel. - Idée que la forte croissance des PED est source de dégradation de l'environnement.
Savoir :	<ul style="list-style-type: none"> - Distinguer croissance et développement durable ; - Cerner l'aspect intergénérationnel du développement durable.
Savoir-faire :	<ul style="list-style-type: none"> - Lecture de représentations graphiques (docs 1 à 3).

Articulation du sujet sur la thématique générale du programme :

Ce sujet s'intègre naturellement dans le programme, puisqu'il interroge la notion de croissance, en mettant les élèves en situation de réfléchir sur la soutenabilité à long terme de notre mode de production (et de consommation). Dans la mesure où il s'intéresse également à la capacité des PED à rejoindre le mode de vie occidental, ce sujet s'intéresse au développement et, dans une moindre mesure, au changement social.

Etude du dossier documentaire

Document 1 :

Mots clés

- Développement durable

Comment exploiter le document ?

Il s'agit, pour les élèves, de constater que la consommation annuelle de pétrole tend de plus en plus à dépasser les découvertes annuelles de pétrole. Ce qui signifie donc que l'on puise de plus en plus dans les réserves de pétrole, et donc au final, cela remet en cause la soutenabilité de cette consommation à long terme. Ce problème met directement le doigt sur la question du développement durable

Document 2 :

Mots clés :

- Progrès technique

Comment exploiter ce document ?

Ce document doit tempérer le pessimisme concernant l'insoutenabilité de notre mode de vie, en montrant que le progrès technique est souvent vu par les économistes comme une possibilité d'échapper à cette question. Le progrès technique viendrait ainsi se substituer à l'épuisement des ressources naturelles, ou aux problèmes de pollution.

Document 3 :

Mots clés :

- Croissance
- PIB
- Revenu par tête

Comment exploiter le document ?

Ce document montre que certains pays qui aujourd'hui ne sont pas des pays développés, comme la Chine et l'Inde par exemple, mais aussi beaucoup d'autres, visent à atteindre le mode de vie des pays développés. Ce qui incite les élèves à prendre en compte la durabilité du développement dans sa dimension spatiale.

Document 4 :

Comment exploiter le document ?

Ce document montre aux élèves la solution politique principale envisagée contre le réchauffement climatique. Il montre que les pays développés se sont engagés à voir leur consommation de CO₂ baisser par rapport à 1990. Par ailleurs, il pointe la position américaine par rapport à cette question. On peut en déduire que le refus américain tient à la crainte que la poursuite du développement durable ne porte atteinte au modèle de croissance et de consommation que connaissent les Etats-Unis.

Document 5 :

Comment exploiter le document ?

Ce document mesure le degré « énergivore » du PIB. Autrement dit, il permet de mesurer la quantité d'énergie nécessaire à la production d'une quantité donnée. L'intérêt de ce document est qu'il présente l'évolution de l'intensité énergétique. Il permet de relativiser quelque peu les prédictions catastrophistes, puisque l'on constate que la production est de moins en moins énergivore, pour une quantité produite

donnée. Ce qui souligne l'idée esquissée dans le document 4 que la technologie peut offrir les moyens d'échapper à de sérieux problèmes écologiques, en économisant par exemple l'énergie.

Document 6 :

Comment exploiter ce document ?

Les élèves peuvent ici constater que le mode de vie actuel des pays développés est clairement insoutenable. Dès lors, il semble impossible de connaître une croissance qui augmenterait l'empreinte écologique, dans une perspective de développement durable.

Plan détaillé :

- I. Si la croissance peut parfois sembler remettre en cause le bien-être des générations futures...
 - A. Un mode de consommation actuellement non soutenable (doc. 1, 5).
 1. Non seulement des ressources naturelles sont en voie d'épuisement (document 1), ce qui remet en cause la capacité des générations futures d'assurer leurs besoins...
 2. ...mais en plus, notre modèle de croissance porte atteinte à l'environnement lui-même puisqu'il ne peut plus soutenir ce mode de vie (document 6).
 - B. Une croissance des PED qui aggrave la situation (doc. 2, 3, 5).
 1. Les PED connaissent actuellement une forte croissance (document 3), qui aboutit à une destruction supplémentaire de l'environnement. Ils n'ont pas à assurer les mêmes efforts que les pays développés en termes de réduction des émissions de CO₂ (document 4), mais en plus,
 2. La croissance des PED n'a pas permis de réduire l'intensité énergétique de pays comme la Chine (comparaison entre les documents 3 et 5)
- II. ...la croissance peut être élevée et simultanément soutenable.
 - A. La technologie peut être un moyen de rendre le développement durable (doc. 2 et 5).
 1. La technologie permet d'une part d'utiliser des techniques moins polluantes (document 2), qui règlent en partie les problèmes d'environnement. C'est ce que l'on constate lorsqu'on analyse l'intensité énergétique (document 5).
 2. La technologie permet d'autre part de trouver de nouvelles sources de matières premières ou d'énergie, notamment les énergies renouvelables (document 2).
 - B. Une croissance qui pourra être plus respectueuse de l'environnement à l'avenir.
 1. De plus en plus, l'activité économique repose sur le développement du secteur tertiaire. Or ce secteur n'est pas forcément très polluant. Le développement des services à la personne n'implique pas une dégradation particulière de l'environnement.
 2. Les politiques publiques adoptées tentent de rendre compatible croissance et respect de l'environnement. Ainsi, le protocole de Kyoto, en développant un système de droits à polluer, tente de maximiser la croissance, dans le cadre d'une réduction des émissions de CO₂ par rapport à 1990.

Proposition de corrigé de la question de synthèse

Sujet : Après avoir rappelé le rôle de l'Etat-providence dans la cohésion sociale, vous en montrerez les limites.

Thème étudié : *Intégration et solidarité*

Notions essentielles étudiées : *Lien social, intégration, exclusion, Etat-providence, assurance/assistance, redistribution*

Notions complémentaires étudiées : *pauvreté, universalisme*

Indications complémentaires :

- La cohésion sociale et les instances d'intégration

Il s'agira de montrer que la société n'est pas un groupement d'individus atomisés, mais repose sur l'existence de liens sociaux complexes entre ses membres. Plus ou moins intégrés dans une totalité de sous-ensembles. Différentes instances d'intégration (famille, école, travail, cité) permettent de construire et faire évoluer rôles, statuts et formes du lien social. La famille et la citoyenneté se présentent aussi comme des « vecteurs » de solidarité et de cohésion en raison du

partage de ressources qu'elles impliquent entre leurs différents membres et du sentiment d'appartenance qu'elles peuvent fonder.

- Protection sociale et solidarités collectives

La solidarité sera envisagée sous son acception moderne, propre aux sociétés complexes, celle de la protection sociale. On verra comment la collectivité s'est saisie de champs d'intervention variés (emploi, santé, famille, vieillesse) en définissant des « risques sociaux » susceptibles d'être mutualisés, ce qui a permis de définir et d'organiser des droits sociaux.

Dans cette perspective, l'Etat-providence pourra être analysé comme un système complexe de répartition de ressources collectives. Pour souligner la diversité des modèles qui le caractérisent, on rappellera l'opposition fondatrice entre assurance et assistance.

On examinera succinctement deux champs d'intervention, par exemple pauvreté et vieillesse, de façon à souligner la diversité et le changement des enjeux et dynamiques historiques.

Attentes essentielles

Idées importantes	Les élèves doivent mener une réflexion sur le rôle de l'Etat-providence sur la cohésion sociale ; il en constitue l'un des acteurs. Il y contribue en allouant des ressources mais aussi en redistribuant. Toutefois, les effets de ses actions sont soumis à un certain nombre de critiques. En effet, la pauvreté progresse et les dispositifs mis en œuvre n'entraînent pas toujours les effets escomptés
-------------------	---

Mécanismes	L'étude des différents systèmes et des dispositifs qui en découlent apparaît comme indispensable. Les mécanismes liés à la pauvreté et à l'exclusion constituent un axe important de la démarche.
Savoirs	Lien social, intégration, exclusion, Etat-providence, assurance/assistance, redistribution, pauvreté, universalisme
Savoir-faire	Compréhension et analyse de textes, extraction de données pertinentes des tableaux, traitement statistique des données chiffrées contenues dans le dossier documentaire, mise en relation des informations contenues dans les différents documents, liens entre notions contenues dans le programme et informations contenues dans le dossier documentaire

Articulation du sujet sur la thématique du programme :

Le sujet porte sur les deux sous-parties du thème consacré à l'intégration et à la solidarité. En effet, il s'intéresse à l'Etat-providence comme élément indispensable à la cohésion sociale.

Il s'agit donc de montrer en quoi l'Etat-providence est générateur de cohésion sociale mais aussi qu'il ne peut plus assurer pleinement ce rôle.

Plan détaillé sous la forme suivante

Problématique : l'Etat-Providence constitue un acteur important dans la cohésion sociale mais son rôle est remis en question face à la montée des risques mais aussi devant l'efficacité moins grande de ses interventions

- I) L'Etat –providence constitue un acteur clef dans la cohésion sociale...
 - A)en allouant des ressources.....
 - B)mais aussi en tissant ou en maintenant le lien social
- II) Néanmoins, il voit son rôle remis en cause.....
 - A)face à la montée de la pauvreté
 - B)mais aussi face aux effets pervers que ses interventions peuvent provoquer.

TRAVAIL PRÉPARATOIRE

Question n° 1 : En France, selon l'INSEE, le nombre de retraités a progressé de 24 % entre les années 1990 et 2002. En France, selon l'INSEE, le nombre de personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion a progressé de 136 % entre les années 1990 et 2003.

Question n° 2 : Le système des retraites est bâti sur une logique de l'assurance puisque les bénéficiaires ne peuvent y prétendre que s'ils ont cotisé au préalable (auquel il faut y adjoindre les cotisations patronales). Ces cotisations salariales émanent donc du travail rémunéré des individus durant leur vie active. Il s'agit donc bien de transformer un risque individuel (ici, le départ en retraite) en garantissant le paiement d'une somme en cas de réalisation d'un risque (dans ce cas précis un montant représentant la retraite).

Question n° 3 : La sécurité sociale permet de distribuer des revenus notamment aux plus démunis. De même, elle a touché un nombre grandissant de bénéficiaires depuis sa création au lendemain du second conflit mondial. Les revenus qu'elle distribue seront utilisés et permettront de mieux satisfaire les besoins de la population comme par exemple ceux liés à l'éducation, à la santé (consommations collectives) mais aussi liés à la consommation individuelle (ex : équipement du logement)

Question n° 4 : La sécurité sociale contribue à la cohésion sociale par le biais de deux mécanismes. Dans un premier temps, elle permet de distribuer des revenus qui seront eux-mêmes consommés et permettront de mieux satisfaire des besoins (en sachant que l'acte de consommer a aussi un caractère social). Dans un second temps, elle permet aussi de tisser ou de maintenir le lien social comme par exemple en couvrant les risques liés à la maladie, en prenant en charge le conjoint survivant lors du décès d'une personne retraité.

Question n° 5 : Le RMI s'inscrit, quant à lui, dans une logique d'assistance dans le sens où les bénéficiaires n'ont pas au préalable cotisé pour obtenir une prestation. Cette dernière est versée quand les personnes ne peuvent pas ou ne peuvent plus bénéficier d'aides liées à la logique de l'assurance (ex : chômeurs en fin de droit). Cette prestation est construite sur la solidarité nationale et elle est financée par l'impôt.

Question n° 6 : Les effets du RMI diffèrent en fonction de la nature de leur titulaire. Pour les uns, c'est à dire ceux qui ont déjà de « ressources matérielles », qui peuvent s'appuyer sur « un réseau relationnel » ou disposent d'un « certain niveau de formation », il leur permettrait de s'insérer dans le monde du travail ; il constituerait une certaine forme de tremplin vers l'intégration. Par contre, pour les autres il ne leur permettrait pas de les intégrer et au contraire les maintiendrait dans une certaine forme de « vulnérabilité. » Le RMI peut donc contribuer à une certaine forme de dualisme au sein de la société.

PLAN PROPOSE A LA QUESTION DE SYNTHESE

I) L'Etat-providence constitue un acteur-clef dans la cohésion sociale.....

A) ... en allouant des ressources

L'Etat-providence contribue donc à la cohésion sociale en permettant à une frange de plus en plus importante de la population de bénéficier de revenus. Si l'on se réfère au document n° 1, l'on constate que les personnes bénéficiant de la redistribution opérée par l'Etat (au sens large) ont vu leur population progresser (+ 24 % pour les retraités, + 6 % pour les bénéficiaires de prestations familiales, + 136 % pour les personnes bénéficiaires du revenu minimum d'insertion), quelle que soit la logique qui préside à la redistribution (d'assurance ou d'assistance). Les destinataires de la protection peuvent donc de satisfaire leurs besoins voire même, dans certains cas, de mieux les satisfaire (document n° 2) en mettant à disposition des équipements quels que soient les niveaux de ressources des destinataires (ex : équipements collectifs qui permettent de satisfaire des besoins en termes d'éducation de santé, etc.).

B)..... mais aussi en maintenant ou en tissant du lien social

En effet, le système de protection permet d'éviter les processus d'exclusion en permettant la prise en charge d'un risque lorsqu'il survient. C'est le cas de la prise en charge de la maladie, du veuvage, de la perte d'emploi, etc. (document n° 2). La prise en charge est économique (paiement d'une indemnité) mais aussi sociale (ex : relations sociales qui continuent d'exister avec la famille, le monde du travail, etc.). De plus, dans le cas des personnes connaissant une situation de précaire, elle peut permettre d'enclencher un processus de réintégration. C'est notamment le cas du RMI quand il s'adresse à certaines catégories de personnes (document n° 3).

II) Néanmoins, il voit son rôle remis en cause.....

A)...face à la montée de la pauvreté....

Depuis le début des années quatre vingt, on assiste à une montée de la précarité et de la pauvreté dans les pays développés à économie de marché malgré les interventions qui s'inscrivent dans le cadre de l'Etat-providence. On peut notamment faire référence à la progression très forte des bénéficiaires du RMI en France (document n° 1). Une certaine forme d'impuissance de l'Etat-providence est alors mise en avant : une crise d'efficacité mais aussi de légitimité. Face à la montée importante des bénéficiaires, il est aussi confronté à une crise de financement. Par conséquent, il réduit ses interventions.

On assiste donc en parallèle à une prise en charge grandissante es situations de pauvreté, d'exclusion par le biais du monde associatif (ex : « restos du cœur », secours populaire, ATD quart monde, etc.).

B)...mais aussi face aux effets pervers que ses interventions peuvent provoquer

Les critiques quant à l'efficacité et à la légitimité des actions menées dans le cadre de l'Etat-providence sont relayées par les effets pervers qu'elles peuvent entraîner. En effet, la mise en place de prestations peut accroître les inégalités et contribue à remettre en cause la cohésion sociale. Si l'on prend comme exemple le RMI, il constitue un tremplin pour certaines catégories de bénéficiaires et constitue, dans ce cas précis, un moyen d'intégration. Par contre, pour d'autres il ne fait que maintenir des situations précaires et ne permet pas une véritable réinsertion. Ce dispositif peut contribuer, sans le savoir, à une certaine forme de dualisme (document n°3).

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ
SUJET A
(Éléments de corrigé)

Question 1 : A l'aide vos connaissances et du document 1, vous décrirez en quoi l'explication marxiste du changement social repose sur l'étude de conflits de classes. (9 points)

Marx s'inspire de la dialectique de Hegel, selon laquelle le changement s'explique par le fait que chaque mouvement crée sa propre contradiction. Ainsi, il fait du conflit de classe un élément structurel, endogène au changement social.

Selon Marx, chaque société doit passer par différents modes de production c'est à dire des étapes bien définies caractérisées à la fois par un type de rappports de production (modalités selon lesquelles les individus entrent en relation à l'occasion de la production) et un certain état des forces productives qui correspond, quant à lui, au niveau des techniques (facteur capital) et des compétences (facteur travail).

Il démontre ainsi, qu'au cours de l'histoire, se sont succédé, les modes de production esclavagiste, puis féodal, puis capitaliste ; chaque passage d'un mode à un autre est le résultat de luttés sociales de la classe dominée contre la classe dominante.

Dans le mode de production capitaliste, c'est l'accumulation du capital qui sépare la classe des capitalistes et celle des prolétaires selon la propriété privée des moyens de production.

La lutte des classes s'incarne alors dans leurs intérêts nécessairement divergents : les prolétaires sont les seuls à créer de la richesse puisque seuls les capitalistes s'approprient cette richesse appelée plus value car elle correspond à la différence entre la valeur des marchandises et le salaire versé. Cette exploitation aboutit à une prise de conscience de la classe des prolétaires qui transforme le conflit en révolte pour, selon Marx, anéantir le système dans son ensemble.

Les conflits de classe sont donc bien au cœur de l'explication marxiste du changement social et doivent selon Marx permettre l'avènement d'une société idéale : le communisme.

Question 2 : Expliquez le passage souligné (5 points)

Selon Marx, le passage d'un mode de production à un autre est le résultat de luttés sociales, elles même déterminées par des contradictions structurelles internes.

Dans le cas du système capitaliste, Marx identifie trois types de contradictions : le phénomène de paupérisation qui découle de l'exploitation des prolétaires et entraîne un durcissement de la lutte des classes inévitable, les crises de surproduction se caractérisant par une limitation des débouchés (et qui découlent aussi du développement de la misère) ; enfin, la baisse tendancielle du taux de profit s'expliquant par la substitution du travail au capital et la perte des débouchés est le troisième aspect de ces contradictions.

Ces éléments constituent selon Marx, les entraves qui vont conduire au renversement du système et, en ce sens permettront de dépasser ses dysfonctionnements (« résoudre cet antagonisme ») en amenant un nouveau mode de production.

Question 3 : Pourquoi les facteurs du changement social évoqués par l'auteur du document 2, sont-ils distincts des arguments de Marx ?(6 points)

Alors que l'explication marxiste du changement social repose exclusivement sur la lutte des classes, Henri Mendras propose une autre analyse du changement social ; dans l'exemple de ce qu'il nomme « la seconde révolution française », il évoque des facteurs de nature très diverses : démographiques (le baby-boom par exemple), économiques (l'ère de production et de consommation de masse), et sociaux (l'essor des classes moyennes ou encore la démocratisation de l'enseignement)

Par ailleurs, on peut dire que d'une façon plus générale la thèse de la moyennisation développée par Mendras vient directement s'opposer à l'argument marxiste de la lutte des classes.

SUJET B
(Éléments de corrigé)

Question 1 :

Auteur de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* (1936), J.M. Keynes (1883-1946) a exercé une influence considérable sur la pensée et les politiques économiques contemporaines. Keynes ne croyait pas dans l'efficacité systématique des mécanismes du marché. Adoptant une démarche macroéconomique, Keynes critiquait donc le caractère auto-régulateur du marché, fondement principal de l'analyse néoclassique. Par exemple, un « équilibre de sous-emploi » durable est possible dans une économie de marché. Dans un tel système économique, l'offre des entreprises est déterminée par une certaine idée qu'elles se font de la demande future. Les anticipations des entrepreneurs sont donc à l'origine d'un certain volume de production et donc d'un certain volume d'emploi. Cependant, il n'y a aucune raison pour que ce volume d'emploi, décidé par les entrepreneurs, corresponde exactement au plein emploi, à l'emploi de ceux qui sont disposés à travailler au salaire courant; d'où l'apparition selon Keynes d'un « chômage involontaire », notion théorique qui s'oppose à la notion néoclassique de « chômage volontaire ». Par conséquent, pour remédier aux déséquilibres de l'économie, et en priorité au déséquilibre majeur que constitue le chômage, Keynes préconise une certaine intervention de l'État. L'État peut assurer le plein emploi (ou une situation proche du plein emploi) par une régulation de la demande effective (demande globale de biens et services adressée au système productif).

L'État doit agir sur les deux composantes de la demande effective que sont la consommation et l'investissement. En favorisant l'augmentation de la demande (donc des débouchés pour les entreprises), la politique économique contribuera à l'élévation du niveau de la production, donc du niveau d'emploi et permettra ainsi de résorber le chômage. La hausse de la consommation des ménages peut être obtenue en redistribuant une partie des ressources aux populations les moins favorisées, celles-ci ayant une plus forte propension à consommer. Dans une conception keynésienne, l'État pourrait aujourd'hui favoriser une augmentation significative du salaire minimum afin de relancer la consommation, donc la croissance économique et l'emploi.

Mais Keynes attribuait aussi un rôle clé aux dépenses publiques (donc à la politique budgétaire) dans la politique de lutte contre le chômage. Selon la théorie du multiplicateur d'investissement, en engageant une politique de grands travaux, en investissant des ressources dans les infrastructures, l'État stimule l'augmentation du revenu national, celle-ci étant au final supérieure à l'investissement initial.

Les pouvoirs publics doivent enfin favoriser la baisse des taux d'intérêt pour encourager les investissements.

Finalement, alors que la conception classique et néoclassique du chômage conduit à une politique de « laissez-faire », la vision de Keynes légitime théoriquement l'intervention de l'État.

Question 2 :

Pour Keynes, c'est l'insuffisance de demande effective qui explique le chômage. Les mécanismes du marché ne permettant pas d'atteindre le plein-emploi, l'Etat doit donc intervenir afin de stimuler l'investissement et la consommation. Cette politique de relance peut être effectuée grâce à une politique de grands travaux, permettant de stimuler l'investissement, l'emploi et la consommation. Ces travaux et dépenses publiques peuvent créer un effet multiplicateur, c'est à dire une hausse du revenu plus que proportionnelle à la hausse des dépenses publiques. En effet, ces dépenses créent de l'activité et donc des emplois dans le secteur concerné, mais également dans les secteurs en relation. De plus ces emplois créés génèrent des revenus source d'une demande nouvelle qui va en retour provoquer un accroissement de l'offre et donc de l'emploi.

Ainsi, un supplément d'investissement au cours d'une période accroît la demande en direction des entreprises produisant des biens d'équipement. La production de ces firmes s'accroît ; elles peuvent alors embaucher ou payer des heures supplémentaires ce qui crée une vague de revenus dépensés dans l'achat de biens de consommation en fonction de la propension marginale à consommer. Ces dépenses stimulent l'activité des entreprises fabriquant des biens de consommation, alimentant une nouvelle vague de revenus, donc de consommation et de production. Ainsi, pour un accroissement de l'investissement donné, la croissance du revenu national est plus importante ; elle le sera d'autant plus que la propension marginale à consommer est forte (ou que la propension marginale à épargner est faible, ce qui semble plus fréquent en période de « chômage intense »). Au final, ces dépenses pour des travaux publics peuvent entraîner une hausse des recettes pour le budget de l'Etat car la forte augmentation des revenus distribués, liée à l'effet multiplicateur, permet une hausse des recettes de l'Etat résorbant un éventuel déficit budgétaire initial. Tout type de dépenses lié à des travaux publics semble donc favorable à l'emploi national et au budget de l'Etat.

Question 3 :

L'intégration économique européenne peut constituer une contrainte pour les politiques keynésiennes pour différentes raisons :

- La mise en place d'un marché unique et l'ouverture des frontières peuvent favoriser la contrainte extérieure : une politique de relance isolée peut ainsi contribuer à relancer l'activité économique à l'étranger sans que le pays en retire des bénéfices en terme d'emploi, les consommateurs s'approvisionnant principalement à l'étranger. Cette ouverture extérieure accrue constitue une limite de l'effet « multiplicateur » qui peut expliquer en partie l'échec de certaines politiques de relance (cas de la France en 1981-1982).
- La mise en place de l'euro s'est accompagnée de contraintes quant à l'autonomie de la politique monétaire : celle-ci n'est plus menée par la banque centrale du pays mais confiée à la BCE, organisme indépendant du pouvoir politique et dont l'objectif premier est de lutter contre l'inflation, justifiant ainsi une politique monétaire plutôt restrictive et des taux d'intérêt élevés. Un état-membre de la zone euro ne peut plus dévaluer ou baisser les taux d'intérêt de façon indépendante pour relancer la croissance.

Si la politique monétaire de la zone euro dépend des autorités monétaires, en revanche la politique budgétaire des états-membres dépend de la seule autorité des gouvernements de chaque nation. Cependant il existe un cadre européen qui limite les politiques budgétaires nationales : le Pacte de Stabilité et de Croissance qui a introduit l'objectif à moyen terme d'une situation budgétaire proche de l'équilibre ou en excédent et sanctionne un pays dont le déficit public excède 3% de son PIB et la dette publique 60% du PIB. Cette recherche de la stabilité prive les états-membres de la possibilité de mener une politique de relance budgétaire et de hausse des dépenses publiques en creusant le déficit public, ce qui constituait une solution keynésienne face au chômage.